

Décision du 07/01/2022 - Modification de la liste des médicaments de médication officinale mentionnée à l'article R. 5121-202 du code de la santé publique

DÉCISIONS (MÉDICAMENTS) - MÉDICAMENTS EN ACCÈS DIRECT / MÉDICATION OFFICINALE

La Directrice générale de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,

Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 5121-202,

Vu la décision du 12 mai 2014 modifiée portant inscription sur la liste des médicaments de médication officinale mentionnée à l'article R. 5121-202 du code de la santé publique,

Considérant les demandes de suppression de spécialités pharmaceutiques de la liste des médicaments de médication officinale,

Décide :

Article 1^{er}

L'annexe I de la liste des médicaments de médication officinale, telle que fixée par la décision du 12 mai 2014 susvisée, est complétée comme suit :

Nom du médicament	Substance active	Présentation	Code CIP	Classe
CETIRIZINE EG LABO CONSEIL 10 mg, comprimé à sucer	Cétirizine	7 comprimés	34009 370 810 7 8	TROUBLES DE LA SPHERE ORL (Rhinite allergique)
DEXPANTHENOL EG LABO CONSEIL 5 %, pommade	Dexpanthénol	30 g 100 g	34009 300 367 9 2 34009 300 368 0 8	TROUBLES CUTANES (Irritation)
HEXICID, solution pour application locale	Chlorhexidine/Benzalkonium/Alcool Benzylque	50 ml	34009 301 853 5 3	TROUBLES CUTANES (Antiseptique)

NICOTINELL FRUIT 2 mg SANS SUCRE, gomme à mâcher médicamenteuse	Nicotine	24 gommes	34009 363 166 9 0	ADDICTION (Tabac)
NICOTINELL MENTHE FRAICHEUR 2 mg SANS SUCRE, gomme à mâcher médicamenteuse	Nicotine	24 gommes	34009 363 148 0 1	ADDICTION (Tabac)
NICOTINELL MENTHE FRAICHEUR 4 mg SANS SUCRE, gomme à mâcher médicamenteuse	Nicotine	24 gommes	34009 363 156 3 1	ADDICTION (Tabac)
NIQUITIN MENTHE GLACIALE 2 mg SANS SUCRE, gomme à mâcher médicamenteuse édulcorée au sorbitol et au xylitol	Nicotine	30 gommes	34009 300 966 2 8	ADDICTION (Tabac)
NIQUITIN MENTHE GLACIALE 4 mg SANS SUCRE, gomme à mâcher médicamenteuse édulcorée au sorbitol et au xylitol	Nicotine	30 gommes	34009 300 967 8 9	ADDICTION (Tabac)
NIQUITINMINIS MENTHE FRAÎCHE 1,5 mg SANS SUCRE, comprimé à sucrer édulcoré à l'acésulfame potassique	Nicotine	20 comprimés 60 comprimés	34009 386 721 9 0 34009 386 723 1 2	ADDICTION (Tabac)

A l'annexe I de la liste des médicaments de médication officinale, telle que fixée par la décision du 12 mai 2014 susvisée, les médicaments suivants sont supprimés :

Nom du médicament	Substance active	Présentation	Code CIP	Classe
BAUME SAINT BERNARD, crème	salicylate d'isoamyle/ camphre /; lévomenthol/ capsicum)	42 g	34009 341 550 0 0	TROUBLES RHUMATOLOGIQUES
HUMEX MAL DE GORGE LIDOCAINE/ALCOOL DICHLOROBENZYLIQUE/ AMYLMETACRESOL 2 mg/1,2 mg/0,6 mg MENTHE, pastille	Chlorhydrate de lidocaïne/ Alcool 2,4- dichlorobenzyle/ Amylmétacrésol	24 pastilles	34009 300 396 2 5	TROUBLES DE LA SPHERE ORL (Maux de gorge)

Article 3

L'annexe II de la liste des médicaments de médication officinale, telle que fixée par la décision du 12 mai 2014 susvisée, est complétée comme suit :

Nom du médicament	Présentation	Code CIP
ANXEMIL 200mg comprimé enrobé	42 comprimés	34009 279 565 3 9
	98 comprimés	34009 279 567 6 8
JOUVENCE DE L'ABBE SOURY, comprimé pelliculé	120 comprimés	34009 302 130 8 7
SEDINAX, comprimé pelliculé	28 comprimés	34009 301 961 7 5
	56 comprimés	34009 301 961 8 2

Article 4

La présente décision sera publiée sur le site internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le 07 janvier 2022

C. RATIGNIER- CARBONNEIL
Directrice générale de l'ANSM